

Conseils municipaux

Budget 2019 sans augmentation d'impôts !

Malgré les baisses de dotations imposées par les Présidents de la République et les gouvernements se succédant depuis 2007, qui impactent négativement les recettes de la commune, les élus ont, cette année encore, fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux en adoptant les mêmes taux de taxe d'habitation et de taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties qu'en 2018.

Ils ont également souhaité poursuivre leur soutien au monde associatif en maintenant le montant des différentes subventions versées aux associations liancourtoises.

Le compte administratif 2018 a été adopté à l'unanimité. Grâce à une bonne gestion des deniers publics de la commune en raison notamment de la maîtrise des dépenses de personnel et de l'absence d'endettement, un excédent de 1 403 632,47 € a été dégagé en 2018. Celui-ci permet notamment à la commune de poursuivre ses investissements qui sont essentiels pour le développement et l'aménagement de notre cité, toujours sans avoir recours à l'emprunt.

Le Conseil Municipal a également réaffirmé sa volonté d'arrêter la construction de logements sociaux sur son territoire, constatant que ses obligations en la matière étaient atteintes. La commune dispose en effet de 28,7 % de logements sociaux par rapport au nombre total de logements alors que l'article 55 de la loi SRU lui en impose au minimum 25 %.

Pour l'année 2019, les principales dépenses d'investissement seront les suivantes :

- l'achèvement des aménagements de sécurité de la rue du Général Leclerc (entre le feu tricolore et la rue Ernest Renan)
- la poursuite des travaux d'extension et de mise aux normes du restaurant scolaire avec les aménagements paysagers nécessaires au traitement des eaux pluviales du parc de l'hôtel de ville
- l'achèvement des travaux de construction d'un city-stade et l'aménagement du parking avenue du Général de Gaulle
- la poursuite des travaux d'aménagement des voies et réseaux divers de la Cavée des Etalons qui seront suivis par ceux de rénovation de la rue Jean Racine
- la mise en place d'un système de vidéosurveillance centralisé
- la construction à Liancourt, sur un terrain cédé par la commune à la Communauté de Communes du Liancourtois, de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de la Vallée Dorée

Au cours de l'année 2019, des études seront lancées afin de préparer les chantiers des années à venir et notamment la réhabilitation de la place de La Rochefoucauld, la réfection de l'avenue Albert 1er mais aussi l'aménagement de la place du Chanoine Snejdareck et de l'avenue du Général de Gaulle.

C'est toujours avec la même détermination que l'équipe municipale s'engage pour bâtir l'avenir de Liancourt !

Consultez le Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Fichier

[DOB 2019 \(.pdf - 1.04 Mo\)](#)